

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 10 décembre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient  
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY
- Excusé(s) : Madame Françoise BUFFET
- Absent(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Nicolas MATT
- Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

**N° CP/2018/439 - 73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social**  
**PDH - Proposition d'un projet d'avenant « fin de gestion » pour l'année 2018 à la convention de délégation des aides à la pierre de l'Etat 2018-2023**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve les termes du projet d'avenant « fin de gestion » pour l'année 2018, à la convention de délégation de compétence des aides à la pierre de l'Etat 2018-2023, annexé à la présente délibération ;
- autorise son président à signer cet avenant.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181210-lmc1121881-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 14/12/18